

## COMMUNIQUÉ de presse

**LE PROCHAIN CONSEIL TERRITORIAL DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE AURA LIEU LE MARDI 17 JANVIER À 19H À L'HÔTEL DE VILLE DE VITRY-SUR-SEINE.**

# PROCHAIN CONSEIL TERRITORIAL LE 17 JANVIER À 19H À VITRY

**L**a prochaine séance du conseil territorial de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se tiendra le mardi 17 janvier à 19h à l'hôtel de ville de Vitry-sur-Seine.

Parmi les 8 délibérations inscrites à l'ordre du jour :

- Conventions de mise à disposition de personnel entre l'EPT et les communes pour la mise en œuvre des compétences transférées ;
- Cession des parcelles du Coteau des vignes à la ville d'Athis-Mons (modificatif) ;
- Fixation des redevances d'assainissement collectif ;
- Fixation de la Participation Financière pour l'Assainissement Collectif (PFAC) ;
- Protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain de Vitry « Centre-ville / Mario Capra / Robespierre » et autorisation à Monsieur le Président de signer ledit protocole ;
- Évolution du statut des EPT dans le cadre de l'examen du projet de loi Paris.

Ordre du jour en pièce-jointe.

Conseil territorial de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Mardi 17 janvier à 19h

Hôtel de ville

2 avenue Youri Gagarine

Vitry-sur-Seine